



La commune de Saint-Nizier du Moucherotte recrute

2 animateurs ou animatrices PERISCOLAIRE



Postes à pourvoir au 1er septembre 2026

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI



Si vous aimez travailler auprès d'enfants et avez un bon relationnel avec les adultes, ce poste pourrait vous intéresser.

Sous la responsabilité directe d'Hakim, le Directeur du service enfance et en relation avec les autres collègues de l'équipe, vous serez chargé.e d'accueillir, d'encadrer et d'animer des activités éducatives et ludiques sur les **temps de cantine et d'accueil périscolaire**.

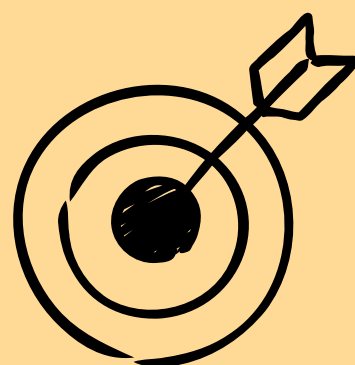
Les enfants accueillis ont **entre 3 et 11 ans**.

20h40 ou 21h40 hebdomadaire selon le contrat (**soit 60 ou 62% d'un temps plein**)

CDD annualisé du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

MISSIONS

- Concevoir et animer des **activités éducatives et ludiques** pour les temps périscolaires, dans le cadre du projet pédagogique.
- Encadrer la prise des repas avec **bienveillance** et les temps de jeux libres (pause méridienne et encas d'après-midi).
- Assurer la **sécurité** et le **bien-être** des enfants en toutes circonstances.
- **Accompagner** les enfants dans la gestion des conflits et des interactions.
- Encourager leur **participation** et favoriser leur épanouissement au sein des activités proposées.
- **Travailler en équipe** pour assurer une continuité éducative.
- Participer aux travaux de **formation** et de **réflexion** en équipe.
- Respecter les **règles d'hygiène et de sécurité** au quotidien.

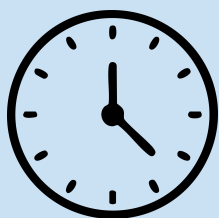


PROFIL RECHERCHÉ

- Titulaire d'un **CAP petite enfance/BAFA/ou toute équivalence**.
- **Pédagogie** et aisance relationnelle avec les **enfants** et leurs **familles**.
- Esprit d'équipe et aptitude à travailler en collaboration.
- Capacité à **gérer les situations imprévues avec calme** et efficacité.
- Adopter une posture professionnelle : exemplarité, juste distance avec les enfants, discrétion et respect du cadre éducatif.
- Disponible et volontaire.



TEMPS DE TRAVAIL SUR LES SEMAINES SCOLAIRES



Cantine : de 11h20 à 13h20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
Temps de **transmissions** avec l'équipe tous les jours de 16h15 à 16h30

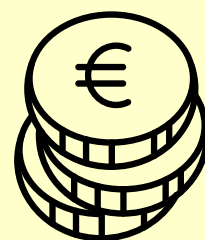
Périscolaire :

- de 16h15 à 18h00 le lundi
- de 16h15 à 18h45 les mardi et vendredi
- de 16h15 à 18h30 le jeudi
- + 3h de préparation par semaine et 1h de réunion d'équipe par quinzaine

Renfort crèche : de 13h20 à 15h00 le mardi selon le contrat

RÉMUNÉRATION

Rémunération équivalente au SMIC horaire
S'ajoutent des **Indemnités forfaitaires** : environ 210h par an
(réunions de service, préparation d'activités, entretien des classes)



**Adressez votre candidature et CV
à Madame le Maire**

avant le 15 août 2026

Mairie – 190 route des Quatre Montagnes – 38250
SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE
ou par mail : mairie.stnizier@vercors.org

